



ACADÉMIE
DE CRÉTEIL

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RENTRÉE
SCOLAIRE

L'École au cœur

2026 ————— 2027

**Dossier de presse
de rentrée
académique**

RENTRÉE
SCOLAIRE

L'École au cœur

2026 ————— 2027

Sommaire

1. La rentrée dans l'académie de Créteil.....7

Chiffres clés de l'académie de Créteil.....	10
L'évolution des effectifs et des moyens dans l'académie de Créteil	10
Les résultats aux concours.....	12

2. L'exigence au cœur des apprentissages15

1.1 La maîtrise du langage pour comprendre le monde	16
1.2 Le développement du raisonnement scientifique et mathématique	18
1.3 Des conditions réunies pour la réussite des élèves	20
1.4 Parcours et orientation : l'ouverture des possibles	22
1.5 L'esprit critique et la citoyenneté	24
1.6 Le lycée professionnel, un choix d'avenir	26

3. L'École au cœur de la République 29

2.1 Transmettre les valeurs qui nous rassemblent	30
2.2 Renforcer le partenariat avec les familles	31
2.3 Combattre toutes les formes de violence	32
2.4 Agir pour la santé physique et psychique des élèves	35
2.5 Investir dans le sport à l'École	36
2.6 Créer du lien et émanciper par la culture	39
2.7 Accueillir tous les élèves	40
2.8 Accompagner un usage raisonné du numérique	42

4. L'humain au cœur de nos métiers..... 45

3.1 L'humanisation des ressources humaines	46
3.2 Le recrutement et la formation des personnels de l'éducation nationale	47
3.3 La protection et l'accompagnement des personnels de l'éducation nationale	49
3.4 Les élections professionnelles	51
3.5 La cohésion académique.....	52



La rentrée dans l'académie de Créteil



Chiffres clés de l'académie de Créteil



LES ÉLÈVES

908 158

écoliers, collégiens et lycéens ⁽¹⁾

490 888

élèves du 1^{er} degré

Seine-et-Marne : 160 980

Seine-Saint-Denis : 190 798

Val-de-Marne : 139 110

417 270

élèves du 2^d degré

Seine-et-Marne : 143 965

Seine-Saint-Denis : 156 391

Val-de-Marne : 116 914

→ **243 611** collégiens

Seine-et-Marne : 85 354

Seine-Saint-Denis : 91 053

Val-de-Marne : 67 204

→ **173 659** lycéens

Seine-et-Marne : 58 611

Seine-Saint-Denis : 65 338

Val-de-Marne : 49 710



dont

51 873 lycéens professionnels

Seine-et-Marne : 16 383

Seine-Saint-Denis : 21 064

Val-de-Marne : 14 426



LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES ⁽²⁾

3 303 écoles et établissements du 2^d degré publics et privés

dont 3 073 écoles et établissements du 2^d degré publics

→ **2 627** écoles

Seine-et-Marne : 1 057 écoles publiques et 26 privées

Seine-Saint-Denis : 861 écoles publiques et 35 privées

Val-de-Marne : 611 écoles publiques et 37 privées

→ **444** collèges

Seine-et-Marne : 135 collèges publics et 18 privés

Seine-Saint-Denis : 131 collèges publics et 28 privés

Val-de-Marne : 108 collèges publics et 24 privés

→ **232** lycées et Erea*

Seine-et-Marne : 52 lycées publics, 14 privés et 1 Erea*

Seine-Saint-Denis : 68 lycées publics et 26 privés

Val-de-Marne : 47 lycées publics, 22 privés et 2 Erea*

(1) Public et privé sous contrat, rentrée 2025

(2) Rentrée scolaire 2026

* Établissement régional d'enseignement adapté



LES ENSEIGNANTS

66 234

agents de l'éducation nationale
enseignent à des élèves des 1^{er} et 2^d degrés ⁽³⁾

30 701

agents enseignants
dans le 1^{er} degré

Seine-et-Marne : 9 413
Seine-Saint-Denis : 12 928
Val-de-Marne : 8 360

35 533

agents enseignants
dans le 2^d degré*

Seine-et-Marne : 10 523
Seine-Saint-Denis : 11 761
Val-de-Marne : 13 249

LE TAUX D'ENCADREMENT CONSTAT RENTRÉE SCOLAIRE 2025

→ Premier degré public et privé



21,8

élèves par classe
en pré-élémentaire
Nombre moyen
d'élèves (Ulis inclus)

21,2

élèves par classe
en élémentaire
Nombre moyen
d'élèves (Ulis inclus)

→ Second degré public et privé

25,2

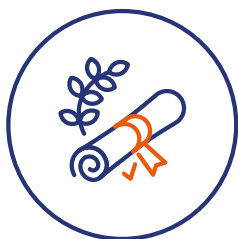
élèves par classe dans
les formations en collège
Nombre moyen d'élèves
(hors Segpa)

22,2

élèves par classe dans les formations
professionnelles en lycée
Nombre moyen d'élèves
(hors CAP)

29,5

élèves par classe dans
les formations générales et
technologiques en lycée
Nombre moyen d'élèves



LES DIPLÔMES ⁽⁴⁾

Taux de réussite au baccalauréat

88,2%

Taux de réussite
au diplôme national
du brevet (DNB)

77,7%

Seine-et-Marne : 80,1 %
Seine-Saint-Denis : 73,5 %
Val-de-Marne : 80,4 %

Bac général : 93,1%

Seine-et-Marne : 93,8 %
Seine-Saint-Denis : 91,1 %
Val-de-Marne : 94,8 %

Bac technologique : 87,4%

Seine-et-Marne : 88,3 %
Seine-Saint-Denis : 85,6 %
Val-de-Marne : 87,4 %

Bac professionnel : 80,1%

Seine-et-Marne : 79,7 %
Seine-Saint-Denis : 79,7 %
Val-de-Marne : 81 %

⁽³⁾ Rentrée scolaire 2025

⁽⁴⁾ Données provisoires

L'évolution des effectifs et des moyens dans l'académie de Créteil

Avec un budget annuel passé de 4,99 Mds € en 2020 à 6,07 Mds € en 2025, l'académie de Créteil a pu faire sensiblement évoluer le nombre de moyens d'enseignement dans les 1^{er} et 2^d degrés.

➔ Depuis 2020, +1 878 moyens d'enseignement ont été créés dans un contexte de diminution constante des effectifs (-15 086 élèves*)

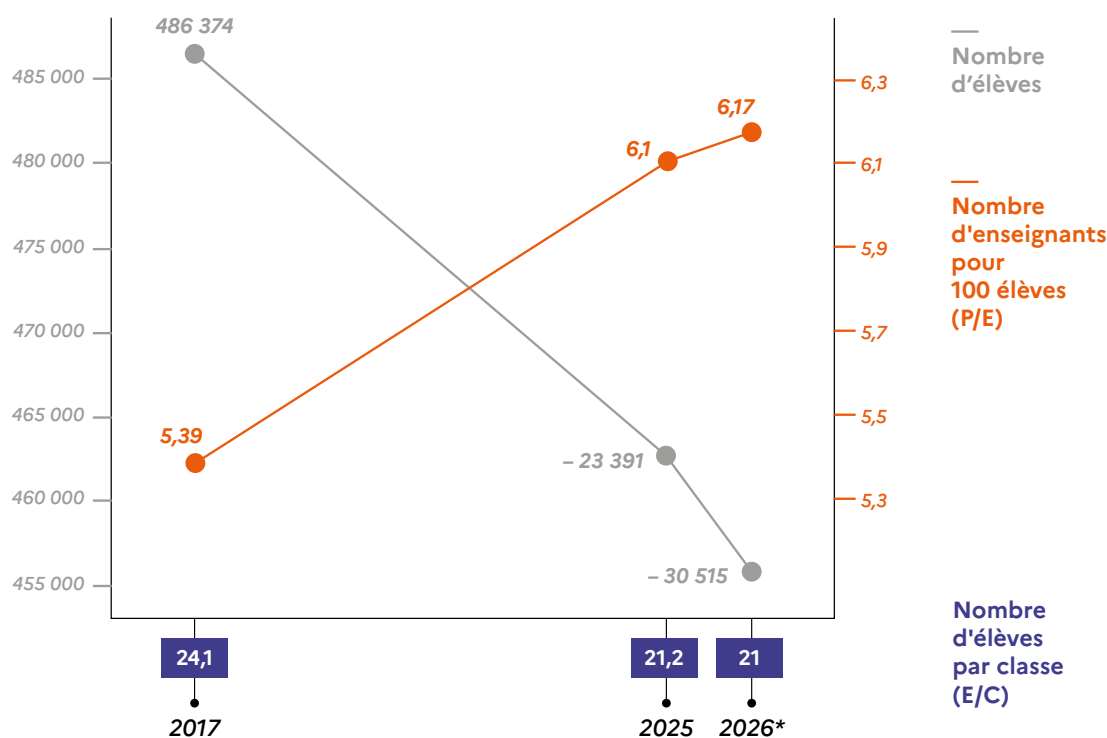


* Effectifs d'élèves prévisionnels à la rentrée 2026 pris en compte

Les moyens délégués pour la rentrée 2026 dans le 1^{er} degré public

À la rentrée 2026, l'académie de Créteil comptera 30 515 élèves de moins par rapport à 2017. Au cours de la même période, elle a bénéficié de 2 758 emplois supplémentaires. Pour cette rentrée 2026, la baisse attendue est de 7 124 élèves. Dans ce contexte, 116 moyens d'enseignement sont retirés (8 en Seine-et-Marne, 67 en Seine-Saint-Denis, 41 dans le Val-de-Marne) tandis que le taux d'encadrement augmente de manière continue, pour atteindre 6,17 en cette rentrée 2026.

→ Évolution du taux d'encadrement dans l'académie depuis 2017



* Chiffres prévisionnels

→ Prévisions pour la rentrée 2026

	Nombre d'élèves attendus	Taux d'encadrement (P/E)	Nombre d'élèves par classe (E/C)
Seine-et-Marne	151 805 (-1 813)	5,55	22,9
Seine-Saint-Denis	178 355 (-2 875)	6,74	19,6
Val-de-Marne	125 699 (-2 436)	6,11	22

- Amélioration du taux d'encadrement dans chaque département
- Renforcement du potentiel de remplacement
- Accompagnement de l'École inclusive

Les moyens délégués pour la rentrée 2026 dans le 2^d degré public

166 moyens d'enseignement sont créés à la rentrée 2026 :

- couverture de l'évolution démographique ;
- mise en œuvre des dispositifs d'accompagnement en collège ;
- maintien du taux d'encadrement des collèges et lycées de l'académie.

COLLÈGES	Nombre d'élèves attendus (prévisions)	Répartition des ETP	Taux d'encadrement H/E (prévisions)
Seine-et-Marne	74 769 (+45)	–	1,28
Seine-Saint-Denis	79 304 (+206)	+ 9	1,40
Val-de-Marne	56 463 (-164)	–	1,27
Total collèges	210 536 (+87)	+ 9	1,32
LYCÉES	171 182 (+2 157)	+ 157	1,62
TOTAL 2^D DEGRÉ	381 718 (+2 244)	+ 166	1,46

Une vie scolaire renforcée

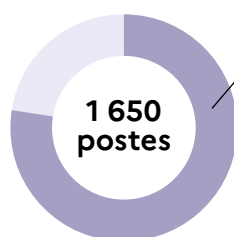
Pour la rentrée 2026, l'académie bénéficie d'une dotation de :

- 2 ETP de personnels de direction (dont ouverture nouvel établissement) ;
- 4 ETP de personnels administratifs (dont ouverture nouvel établissement) ;
- 1 ETP de CPE (ouverture nouvel établissement) ;
- 3,9 ETP d'assistants de service social ;
- 5 ETP d'infirmiers.

Les résultats aux concours

Session 2025

CRPE + CRPE supplémentaire
+ CRPE interne exceptionnel
dédié aux contractuels

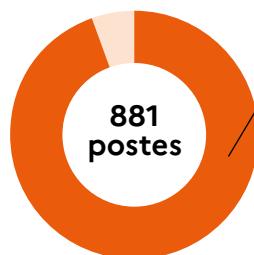


1 278 admis

77,5%

Session 2026

CRPE + CRPE supplémentaire



834 admis

94,7%

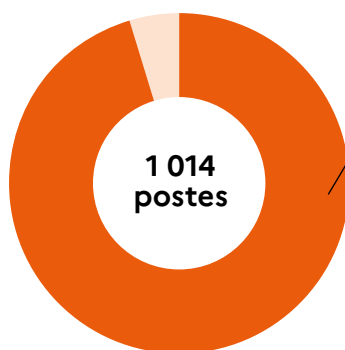
CRPE interne exceptionnel
dédié aux contractuels



133 admis

100%

Total



967 admis

95,4%

Seine-et-Marne : **26%**
Seine-Saint-Denis : **42%**
Val-de-Marne : **32%**

→ La session 2026 des 3 concours de recrutement de professeurs des écoles a permis de couvrir 95,4% des postes offerts aux concours : **c'est 17,9 points de mieux** qu'à la session 2025 (77,5%).







1

L'exigence au cœur des apprentissages

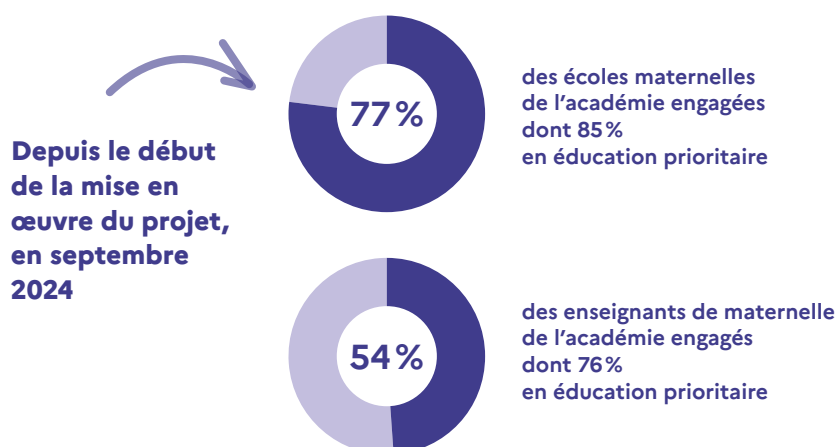
1.1 La maîtrise du langage pour comprendre le monde

PROJET MATERNELLE ACADÉMIQUE

« DES MOTS POUR DIRE ET PENSER LE MONDE »

Ce projet a été conçu pour enrichir le langage pour dire et penser le monde et lutter ainsi contre les inégalités dès le plus jeune âge. Centré sur l'acquisition du vocabulaire, la diversification lexicale et la structuration syntaxique mis en œuvre à la rentrée 2024, il se poursuit pour la troisième année. S'appuyant sur des ressources didactiques et pédagogiques mises à la disposition des enseignants et associant formation et gestes professionnels, ce projet vise un double objectif :

- étoffer le vocabulaire et développer la syntaxe des élèves ;
- développer et diversifier les pratiques pédagogiques des enseignants.



→ Perspectives

- Mise à disposition de nouvelles ressources dans différents domaines d'apprentissage, avec un focus particulier sur les conduites discursives
- Poursuite de la formation et de l'accompagnement des enseignants en renforçant la place du langage oral dans tous les domaines
- Poursuite du prêt, auprès des écoles, de mallettes numériques et notamment de liseuses

LE PLAN LECTURE DE L'ACADÉMIE

Ce plan lecture vise à atteindre deux objectifs prioritaires, l'apprentissage de la lecture (décodage et compréhension) et la construction du parcours du lecteur associé au plaisir de lire, afin de :

- prolonger, au cycle 2, l'action du plan maternelle académique « Des mots pour dire et penser le monde » ;
- enseigner de manière systématique la connaissance du principe alphabétique en grande section, dont il est admis qu'il a un impact fort sur l'apprentissage de la lecture au CP et les résultats en fluence en CE1 ;
- développer les partenariats avec les associations Lire et faire lire, Coup de pouce, Bibliothèque sans frontières, Lecture Jeunesse ;
- développer l'oralité et la mémorisation en s'appuyant sur l'éducation artistique et culturelle.

Des plans lecture sont mis en œuvre dans chacun des trois départements de l'académie, associant des formations à l'intention des IEN, des directeurs d'école et des formateurs de l'académie : entrée par les méthodes de lecture et leur renouvellement pour ensuite accompagner les enseignants sur les gestes professionnels essentiels et efficaces. Des modules de formation sont également inscrits dans les nouvelles maquettes de la licence de professorat des écoles ainsi que dans celles du master enseignement et éducation.

Focus

Les Petits champions de la lecture

Soutenu par les ministères de l'Éducation nationale et de la Culture, « Les Petits champions de la lecture » est un jeu qui s'adresse aux élèves de CM1 et CM2, les invitant à lire à voix haute pendant trois minutes un texte de leur choix. À travers ce dispositif, l'objectif est de développer le goût de la lecture et le plaisir de lire tout au long de l'année scolaire.

850 classes se sont inscrites en 2025-2026, soit une croissance de 32 % par rapport à l'année précédente.

Nelya, élève de CM1 de l'école Les Heurtaux à Lagny-sur-Marne (77) a été désignée pour représenter l'Île-de-France lors de la finale nationale qui a eu lieu à l'auditorium du Musée Guimet à Paris le 24 juin 2026.



Découvrez le reportage



Le livre de l'académie

Depuis 10 ans, cette collection présente des textes écrits collectivement par des élèves de 6^e, qui font écho à des textes d'écrivains « parrains » sur un thème défini chaque année. Pour la première fois, ce sont les élèves de la Classe préparatoire à l'enseignement supérieur – Classe d'approfondissement en arts plastiques (CPES – CAAP) du lycée Pablo-Picasso à Fontenay-sous-Bois (94) qui ont illustré cet ouvrage, déposé à la BNF et distribué dans tous les collèges de l'académie. En 2025-2026, les élèves ont composé sur le thème « Tout commence par un rêve ».

Focus



Focus

Référentiels Maîtrise de la langue

La langue a une fonction d'apprentissage : notions et compréhension se construisent dans le langage. Des référentiels pour la maîtrise de la langue ont été conçus pour construire des compétences langagières et discursives dans chaque discipline enseignée. Ils accompagnent chaque enseignant dans le quotidien de sa classe, et selon sa culture professionnelle propre.



1.2 Le développement du raisonnement scientifique et mathématique

VERS UNE NOUVELLE ÉQUATION ACADÉMIQUE

Dans la continuité du plan national mathématiques et plus récemment du plan Filles et maths (cf. page suivante) et afin d'en démultiplier les effets, une impulsion est donnée par l'académie afin de renforcer la dynamique de tous les acteurs de la discipline autour de l'enseignement des mathématiques sur le territoire.

Les objectifs sont de :

- renforcer la culture commune entre tous les acteurs de la discipline depuis l'école maternelle jusqu'aux lycées généraux, technologiques et professionnels ;
- créer des liens entre disciplines et filières pour un enseignement des mathématiques plus cohérent et adapté aux parcours des élèves ;
- soutenir le développement des gestes professionnels, notamment en s'appuyant sur des pratiques innovantes validées par la recherche ;
- développer la culture mathématique et scientifique auprès des élèves et en particulier des filles pour dépasser les assignations de genre, sociales ou de territoire.

Des actions à destination des enseignants et des élèves opérationnalisent ces objectifs : formations territorialisées et en interdégrés, développement du réseau des laboratoires de mathématiques, rencontres avec des chercheurs et acteurs des sciences, recherche-action, mais également actions spécifiques conduites en lycée pour développer l'orientation des élèves et notamment des jeunes filles vers les filières mathématiques et scientifiques.

Chiffres clés

- **13 classes** à horaires aménagés maths-sciences (Chams)
dont 1 en 3^e prépa-métiers
- **15 constellations** interdégrés
- **+ de 40 laboratoires** de mathématiques

Focus

Les échecs, des mat(h)s et bien plus

Lancé en septembre 2025, le plan « Les échecs, des mat(h)s et bien plus » vise à renforcer la collaboration entre les acteurs éducatifs et à accompagner les enseignants pour démocratiser la pratique des échecs à l'École, favoriser l'inclusion et développer les compétences des élèves.

Cette année, le plan permettra un accès au dispositif Class'Échecs et aux championnats scolaires départementaux et de la Fédération française des échecs, ainsi que la participation à des rencontres UNSS et interdégrés.

→ **+ de 300 établissements** (écoles, collèges et lycées) **ont participé à la première édition du plan en 2025/2026**



Revivez
la journée du 6 mai

NOUVEAU

Les MAM²

Après l'inauguration en avril 2026 de la Maison Académique des Mathématiques virtuelle (MAM virtuelle), le projet Vunea (Vers une nouvelle équation académique) recevra des chercheurs, des acteurs pédagogiques et des personnalités de la société civile qui partageront leur regard et leurs expériences sur les mathématiques et les sciences tout au long de l'année dans un nouveau format : les MAM² (les Mercredis Après-midi de la Maison Académique des Mathématiques).

L'objectif est double :

- permettre aux participants de découvrir les travaux et les avancées pédagogiques ;
- créer des ressources pérennes dans un format souple sur la MAM virtuelle.

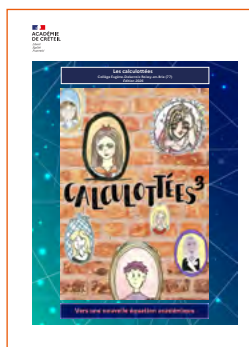
Découvrez
la MAM virtuelle



Focus

Les Calculottées

Au collège Eugène-Delacroix à Roissy-en-Brie (77), le projet « Les Calculottées » vise à faire découvrir des mathématiciennes inspirantes aux élèves de 3^e. Alliant français et maths, il valorise les femmes scientifiques via une approche pédagogique et artistique. Par la bande dessinée, les élèves créent un support de réflexion sur l'égalité entre les sexes, la déconstruction des stéréotypes, l'orientation scolaire et la légitimité des filles à poursuivre des carrières scientifiques.



Découvrez le projet



Retrouvez le focus national
sur le Plan Filles et maths dans le
dossier de presse ministériel

Plan Filles et maths Réduire les inégalités filles-garçons

Lancé à la rentrée 2025, le plan Filles et maths poursuit sa mise en œuvre pour agir sur les écarts de réussite en mathématiques et favoriser une plus grande mixité des parcours scientifiques et numériques.

3 OBJECTIFS

Prévenir les biais de genre dans les apprentissages

Accompagner l'orientation scientifique des filles

Encourager l'orientation des filles vers les filières scientifiques et numériques

DES PERSONNELS FORMÉS

- Des ressources pour sensibiliser les personnels : charte de l'égalité filles-garçons, parcours de formation Repères
- Formation des professeurs des écoles et des professeurs de mathématiques à des pratiques pédagogiques permettant de ne pas alimenter les biais de genre
- Formation nationale des formateurs en académie

DES VOCATIONS SCIENTIFIQUES ET NUMÉRIQUES ENCOURAGÉES

- Des parcours associés et de monde économique en intervention dans les classes (collectif Filles et sciences, programme Techpourl'avenir, etc.)
- Le plan Filles et maths (PFI) pour accompagner les élèves aux choix d'orientation (ressources et activités pédagogiques pour favoriser l'ouverture des horizons)
- Des ateliers clubs pour augmenter le nombre de filles choisissant l'enseignement de spécialité mathématiques en 1^{re} et le conservant en terminale
- Des tableaux de bord pour mesurer l'effet des actions mises en œuvre au sein des établissements

Collectif Filles et sciences

Le collectif Filles et sciences fédère un large réseau d'acteurs de l'éducation, de la recherche, de l'enseignement supérieur, du monde associatif et des entreprises, engagés pour renforcer la place des filles dans les sciences. En mobilisant leurs expertises, leurs ressources et des clés nouvelles, les membres proposent aux élèves des rencontres, ateliers, visites, actions de médiation et de découverte des métiers.

Cette mobilisation collective permet de déployer des actions ciblées sur les territoires, de lutter contre les stéréotypes de genre et d'élargir durablement les choix d'orientation des filles.

1.3 Des conditions réunies pour la réussite des élèves

LE PROJET ACADÉMIQUE 2026-2030 : AGIR INNOVER PARTAGER

Lancé en décembre 2025, le nouveau projet académique court jusqu'en 2030. Il est le fruit d'une large concertation associant les services académiques, les représentants des chefs d'établissement, les fédérations de parents d'élèves, les organisations syndicales et les élus du Conseil académique de la vie lycéenne (CAVL). Singulier dans sa forme et inédit dans son utilisation, il est conçu comme un outil adaptable, révisable chaque année : il s'ajuste donc aux priorités nationales, mais permet également à chaque établissement de définir ses objectifs, choisir ses leviers et créer ses fiches-actions pour concrétiser ses projets et partager ses réussites. Dans ce cadre, chaque école, établissement ou circonscription est invité à définir des objectifs propres, choisir les leviers les plus adaptés et rédiger ses propres fiches-actions, pour pouvoir valoriser ses réalisations.

Cette feuille de route obéit à 4 idées directrices à partir desquelles se déploie une arborescence de 17 ambitions et 51 leviers. Elle favorise l'articulation entre les orientations stratégiques retenues par le recteur et la mise en œuvre au plus près de la réalité du terrain.



▲ ▲ ▲
**Découvrez
le projet**

COLLÈGES EN PROGRÈS

L'académie de Créteil compte, en cette rentrée 2026, 97 collèges en progrès, parmi lesquels 32 collèges faisaient déjà, dans le cadre d'une démarche novatrice, l'objet d'un accompagnement renforcé. Pour préparer cette rentrée, les équipes de ces 97 collèges ont élaboré un diagnostic et rédigé une feuille de route fixant les priorités de leur action en faveur de la réussite des élèves.

Ces collèges bénéficient d'un accompagnement particulier de l'académie par la mobilisation d'un inspecteur référent pour chacun d'entre eux, un accès prioritaire aux formations demandées et la possibilité de solliciter les membres du groupe d'appui académique, qui réunit notamment des conseillers techniques et des chefs d'établissement. Les ressources recensées par ce groupe d'appui sont consultables à **partir de la page académique académique dédiée**. La démarche de réflexion et d'action collectives se poursuivra tout au long de l'année scolaire, dans les instances et lors de nouvelles journées de concertation.

Focus

Collège Marie-Laurencin à Ozoir-la-Ferrière (77)

Dans le cadre de la démarche des « collèges en progrès », les équipes du collège Marie-Laurencin à Ozoir-la-Ferrière ont décidé de relever trois défis : améliorer l'attractivité à l'entrée du collège, renforcer la maîtrise du lexique et des automatismes de calcul, rechercher un juste compromis entre exigence méthodologique et bien-être pour que les permanences soient plus utiles et agréables. La feuille de route prévoit l'introduction de rituels collectifs autour de la lecture et de la numératie, la mise en place d'une résidence d'artiste avec une professionnelle du théâtre à demeure dès la rentrée 2026, l'ouverture d'une Chams en partenariat avec l'entreprise Safran, le réaménagement de la salle d'étude et un accompagnement à la réalisation des devoirs. Le redressement conjoint de l'ambition et de l'exigence s'est aussi manifesté dans l'orientation des élèves avec l'adoption d'une stratégie « Oui mais », conditionnant pour certains l'avis favorable dans la voie souhaitée à la réalisation d'un programme personnalisé de réussite éducative.

Les 120 ans du programme d'échanges des assistants de langues vivantes

Focus

Dans le cadre de la Semaine des langues, découvrez le portrait de l'assistante de langue italienne Camilla, au lycée Marcelin-Berthelot à Saint-Maur-des-Fossés (94). Accompagnés par Camilla, les élèves de la section italienne se sont lancés dans un défi : concevoir un escape game inspiré de L'enfer de Dante. Une manière ludique de plonger dans la culture et la langue italienne.

Découvrez
le reportage



LE CO-ENSEIGNEMENT

Pour faire progresser tous les élèves et lutter contre la difficulté scolaire, l'académie soutient le développement des gestes professionnels des enseignants. Cette pratique pédagogique permet à deux enseignants de collaborer dans une même classe pour animer un cours ensemble, diversifiant ainsi les méthodes d'apprentissage. Cette méthode, déjà présente en lycée professionnel sous la forme de la co-intervention (un professeur d'enseignement général et un professeur de spécialité), permet d'aider les élèves en difficulté, de renforcer les acquis et de rendre les notions plus concrètes.

Un séminaire académique intercatégoriel et interdegré sur le thème du co-enseignement a été organisé en juin 2026 : les témoignages des personnels d'enseignement ont permis de mettre en avant des pratiques professionnelles déjà mises en œuvre au sein des classes, et les conférences proposées (IGÉSR, l'Institut national supérieur de l'éducation inclusive – INSEI) ont permis d'enrichir la réflexion des participants, notamment sur les conditions de mise en œuvre de cette modalité pédagogique. Ce séminaire constitue ainsi une ressource pour accompagner les équipes des établissements scolaires qui souhaiteraient déployer le co-enseignement, par exemple dans le cadre de la démarche « collèges en progrès ».

Retrouvez le focus
national sur
le dédoublement
des classes dans
le dossier de presse
ministériel



Dédoublement des classes Améliorer les conditions d'apprentissage en éducation prioritaire

Les classes dédoublées en éducation prioritaire (REP et REP+) sont au cœur de l'ambition de l'École de la République : garantir à chaque élève les conditions effectives de la réussite scolaire dès les premières années de sa scolarité.

3 OBJECTIFS



UN DÉPLOIEMENT PROGRESSIF DEPUIS 2017

- 2017 : 100 % des classes de CP dédoublées en REP+.
- 2019 : 100 % des classes de CP et de CE1 dédoublées en REP et REP+.
- 2024 : 100 % des classes de grande section de maternelle (GS) dédoublées en REP et REP+.

UN IMPACT POSITIF EN FRANÇAIS ET EN MATHÉMATIQUES

Le dispositif pédagogique permet le renforcement de la prise du langage et du langage, l'acquisition durable de connaissances, des procédures et de leur automatisation en lecture, français, mathématiques. L'impact est mesuré de manière objective et mesurable (compréhension de la lecture, de l'écrit et résolution de problèmes).

Les élèves scolarisés du CP et de CE1 en éducation prioritaire progressent plus fortement, à niveau de départ et indices de position sociale (PIS) donnés (Dipep, 2022).

Au cours du CP, cet avantage est plus marqué en mathématiques qu'en français, en particulier pour les REP+.

Au cours du CE1, c'est en français que l'écart de progression est plus important, en REP comme en REP+.

UN ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ DES ENSEIGNANTS

L'acquisition de savoirs fondamentaux et de compétences est renforcée durablement par les modalités d'apprentissage.

Afin de garantir les conditions d'accès à des contenus pédagogiques et au accompagnement complet, les enseignants sont amenés à :

- observer et suivre plus précisément les élèves pour mieux les accompagner ;
- multiplier les interactions langagières et favoriser un accès au raisonnement et à la mathématisation ;
- faciliter la co-éducation avec les familles.

Concours général du collège Valoriser l'excellence dans un champ disciplinaire

3 OBJECTIFS



LES ÉLÈVES CONCERNÉS

- Concours destiné aux élèves de 3^e.
- Organisé dans les collèges volontaires.
- Avec une inscription préalable : le chef d'établissement veille, pour chaque élève, à un objectif de parité entre les filles et les garçons.

LES CONDITIONS

- Chaque élève ne peut s'inscrire qu'à une seule épreuve.
- La participation valorise l'ensemble de l'établissement : chaque collège accueille jusqu'à 10 % de ses élèves de 3^e inscrits au diplôme national du brevet.

LES ÉPREUVES

- 5 épreuves écrites et individuelles
- Mathématiques et sciences : épreuves de résolution de problèmes
- Français et culture générale : rédaction d'un texte long mobilisant des références culturelles
- Histoire-géographie
- Arts plastiques

LES ÉVALUATIONS

- Mathématiques, technologie et numérique : épreuves centrées sur la pensée informatique et le codage
- Chaque élève obtient un score global sur 200 points

LE CALENDRIER

- Janvier 2027 : passage des épreuves nationales dans chaque académie (sur une demi-journée)
- Printemps 2027 : résultats et cérémonie de récompense des lauréats académiques

Retrouvez le focus
national sur
le Concours général
du collège dans le dossier
de presse
ministériel



1.4 Parcours et orientation : l'ouverture des possibles

Afin de permettre à chaque élève de construire progressivement ses choix d'orientation, le Plan Avenir poursuivra son déploiement cette année 2026-2027. L'objectif reste l'accompagnement de tous vers une meilleure connaissance des formations et des métiers porteurs d'insertion, en s'appuyant sur les relations développées entre les établissements scolaires et les partenaires économiques et sociaux (collectivités territoriales, entreprises, etc.) notamment dans le cadre des Comités locaux École Entreprise (CLEE) actifs dans l'académie.

L'ensemble des équipes pédagogiques est engagé dans cette démarche, qui permet à chaque élève de se déterminer progressivement en identifiant ses intérêts, ses ambitions, ses aptitudes et cela en luttant contre les biais de genre, sociaux ou territoriaux.

Le plan pluriannuel d'éducation à l'orientation déployé par chaque établissement du collège au lycée, l'appropriation des ressources de la plateforme Avenirs de l'Onisep et de Parcoursup sont des leviers pour la structuration et la mise en œuvre de l'accompagnement de tous les élèves. L'animation, la formation des personnels ressources et la liaison avec le supérieur restent prioritaires pour cette année.

LES INTERNATS

Les 38 internats de l'académie, dont 25 en Seine-et-Marne, accueillent près de 2 900 élèves. Pour ces élèves, l'internat change le quotidien : moins de temps dans les transports, un cadre pour bien travailler le soir et une vie collective où l'on gagne en autonomie. Pour que l'internat réponde aux besoins d'aujourd'hui, l'académie a engagé à la rentrée 2025 une politique fondée sur une méthode simple : expérimenter d'abord, puis déployer ce qui fait ses preuves. Après une première année d'observation sur le terrain, la rentrée 2026 marque une nouvelle étape.

→ 2025-2026, une année test

- L'offre d'accueil du lycée Jacques-Feyder d'Épinay-sur-Seine (93) est multiforme. L'accueil s'adapte déjà à chaque élève : de deux à cinq nuits par semaine, pendant un stage ou pour le dîner et l'étude du soir sans dormir sur place.
- Trois lycées ont été accompagnés dans leur projet d'internat et trois conseillers principaux d'éducation (CPE) pilotes préparent les communautés de pratiques qui réuniront les CPE des internats.
- Après de premières journées de formation en 2024-2025, une formation sur mesure des assistants d'éducation a été expérimentée cette année dans un lycée. Cela ouvre la voie à une offre de formation adossée au projet de chaque internat, pour renforcer l'accompagnement des élèves au quotidien.

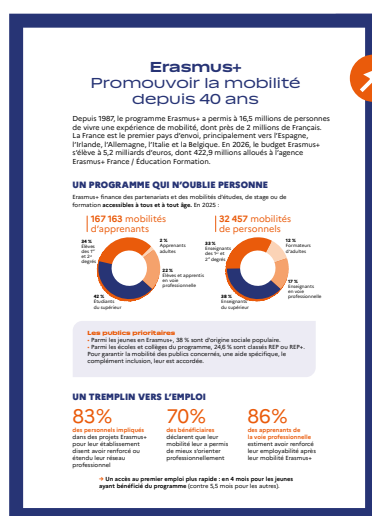
NOUVEAU

Cette année, l'académie s'engage à :

- **mieux écouter les internes, leurs familles et les équipes** – une grande enquête est lancée mi-septembre dans tous les internats ;
- **mieux informer les familles** – une carte interactive, en ligne sur le site de l'académie à la rentrée 2026, et un livret « Internat : mode d'emploi » pour la rentrée 2027 ;
- **assouplir l'accueil** – quelques nuits par semaine, le temps d'un stage ou simplement pour l'étude du soir ;
- **valoriser les équipes d'établissement** lors d'un premier « Rendez-vous des internats » en janvier 2027.

Le programme Erasmus+, qui fêtera ses 40 ans en 2027, est devenu la référence pour la mobilité des élèves et des personnels à l'étranger. Dans l'académie de Créteil, près de 250 écoles et établissements scolaires ont obtenu une accréditation Erasmus+ ou font partie d'un consortium d'établissements accrédités, ce qui leur permet d'organiser des mobilités collectives ou individuelles d'élèves, comme des périodes de formation en milieu professionnel pour les lycéens professionnels ou des périodes d'immersion dans un établissement scolaire partenaire, ainsi que des mobilités de personnels (formations et stages d'observation).

Depuis le début du programme Erasmus+ 2021-2027, l'académie de Créteil a obtenu plus de 20 millions d'euros de fonds européens pour organiser ces mobilités, au bénéfice de milliers d'élèves et de personnels.



Retrouvez le focus national sur le programme Erasmus+ dans le dossier de presse ministériel

1.5 L'esprit critique et la citoyenneté

L'enseignement moral et civique (EMC) est un pilier de l'éducation à la citoyenneté et du parcours citoyen. Le renouvellement du programme s'applique pour tous les niveaux à partir de cette rentrée. Ce programme, pensé du CP à la terminale, structure leur parcours citoyen en assurant la continuité et la progressivité de leur apprentissage civique, chaque année étant organisée autour d'un objectif et de notions qui structurent les apprentissages de façon progressive.

Le programme d'EMC intègre des liens avec les autres piliers du parcours citoyen que sont l'éducation au développement durable (EDD) et l'éducation aux médias et à l'information (EMI), et encourage des modalités pédagogiques variées et des pratiques coopératives, favorisant échanges et débats. Il est également un support pour des pédagogies de projet, des travaux avec des partenaires comme Parlons Démocratie ou des certifications comme le passeport Educdroit.

Au collège, l'EMC est évalué dans le cadre de l'épreuve d'histoire-géographie du DNB, et désormais de façon spécifique dans le cadre du contrôle continu. Au cycle 4, s'y ajoutent 18 heures annuelles permettant l'engagement et la participation des élèves à des projets d'éducation à la citoyenneté, aux médias et à l'information, et au développement durable. Au lycée, l'EMC est intégré à l'évaluation du contrôle continu du baccalauréat.

LES CLASSES

DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ GLOBALES (CDSG)

L'éducation à la défense vise le renforcement du lien Armée-Nation et la sensibilisation des élèves et des équipes pédagogiques à l'organisation, aux missions et aux enjeux de la défense et de la sécurité nationales. Elle donne aux élèves les clés de compréhension du monde tel qu'il est. Porteuse des valeurs de la République, elle est transversale et concerne toutes les disciplines dispensées dans les établissements d'enseignement du 2^d degré. Elle participe activement aux différents parcours éducatifs, notamment au parcours Citoyen et au parcours Avenir.

Chiffres clés

- **68 CDSG**
dont 16 dans la voie professionnelle
et 12 en éducation prioritaire
- **47 unités**
parrainées par des unités des trois Armées, de la
Gendarmerie nationale et de la Police nationale
- **6 à 8 rallyes-citoyens**
par an
- **673 relais défense
en établissement (RDE)**
jouent un rôle essentiel dans la promotion
des thèmes relatifs aux questions de défense
et de sécurité ainsi que dans la mise en
cohérence des initiatives de tous les acteurs
de la communauté éducative

L'ÉDUCATION AUX MÉDIAS ET À L'INFORMATION

Dans un écosystème informationnel dominé par les plateformes, les réseaux sociaux, leurs algorithmes et désormais les IA génératives, l'éducation aux médias et à l'information (EMI) contribue à la construction d'une culture civique nécessaire à la démocratie, au lien social et au vivre-ensemble. L'EMI, axe majeur de la formation citoyenne des élèves, encourage la mobilisation de l'esprit critique, renforce le pouvoir d'agir sur l'information, développe des usages raisonnés du numérique, apprend à se repérer face à l'abondance des flux informationnels et à comprendre les ressorts de la polarisation du débat public.

Il est donc primordial de proposer aux personnels des 1^{er} et 2^d degrés une offre de formation à la hauteur de leurs attentes. Celle-ci est présente dans le plan académique de formation et se déploie dans les plans de formation départementaux. Tout au long de l'année scolaire, les enseignants disposent d'un accompagnement à la mise en œuvre de l'EMI, depuis les projets annuels des « Classes médias » aux actions plus ponctuelles lors de temps forts (la journée des droits de l'enfant, la « journée pour un Internet plus sûr » ou encore la Semaine de la presse et des médias dans l'École).

Des dispositifs académiques encouragent et valorisent les initiatives en classe : le concours des médias scolaires Médiatiks, le concours de Unes, le concours Respect !

La généralisation de l'EMI, soutenue par les corps d'inspection mobilisés au sein d'une cellule académique, associe de nombreux partenaires (médias, bibliothèques, associations).

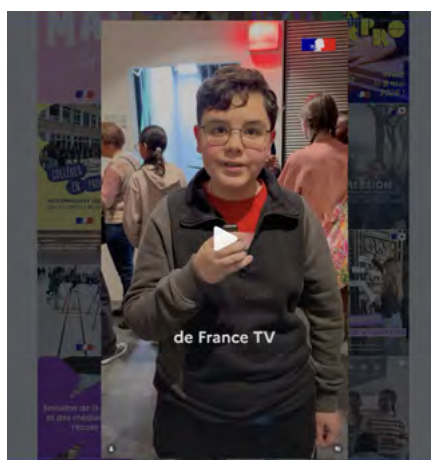
Focus

Des éco-délégués chez france.tv

Dans le cadre de la Semaine de la presse et des médias dans l'École, les éco-délégués du collège Henri-Matisse à Choisy-Le-Roi (94) ont pu découvrir les coulisses des studios de @france.tv.

De la régie au plateau, ils se sont glissés dans la peau de jeunes reporters ou présentateurs météo, à l'occasion d'une journée passionnante !

Découvrez
le reportage



1.6 Le lycée professionnel, un choix d'avenir

RÉFORME DES LYCÉES PROFESSIONNELS

À la rentrée 2026, la terminale professionnelle évolue pour renforcer la réussite, la poursuite d'études et l'insertion professionnelle. Les épreuves écrites du baccalauréat professionnel seront repositionnées à mi-juin 2027, suivies d'un accompagnement renforcé.

Deux semaines seront dédiées à l'accompagnement personnalisé avant Parcoursup. Selon leur projet, les élèves pourront soit effectuer une période supplémentaire de formation en milieu professionnel, soit bénéficier d'un accompagnement renforcé en vue de la poursuite d'études. Les dispositifs AvenirPro et AvenirPro+ vont aider à consolider l'accès à l'emploi.

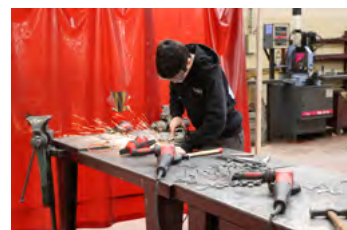
Focus

ArtExpro, les ambitions de la voie professionnelle

Le salon ArtExpro est une manifestation emblématique de l'académie de Créteil, unique en son genre à l'échelle nationale, qui témoigne, depuis 2002, de la créativité et du dynamisme des élèves des filières professionnelles de notre académie au travers de projets et de chefs-d'œuvre artistiques, culturels et techniques.

La manifestation est ouverte à l'ensemble des lycées professionnels, des sections d'enseignement professionnel des lycées polyvalents, des Erea et des Segpa. Elle permettra de témoigner une nouvelle fois de la créativité et du dynamisme des élèves et de valoriser les réalisations reposant sur la mise en réseau de plusieurs établissements et de leurs partenaires.

→ En 2026, la 23^e édition du salon ArtExpro se déroulera le mardi 24 novembre à Créteil. Elle permettra d'exposer les réalisations de l'année scolaire 2025-2026.



Retrouvez le focus national
sur la carte des formations professionnelles initiales
dans le dossier de presse ministériel







L'École au cœur de la République

2.1 Transmettre les valeurs qui nous rassemblent

LES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE

ACCOMPAGNEMENT DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES ET DES PERSONNELS

Une culture du signalement des atteintes à la laïcité et aux valeurs de la République a été développée pour un meilleur suivi des situations et des accompagnements adaptés. L'accompagnement des établissements scolaires et des personnels revêt deux formes :

- interventions auprès des équipes éducatives sur divers thèmes (l'autorité éducative dans l'École de la République, la relation avec les parents d'élèves, un espace scolaire neutre, un climat scolaire serein et respectueux) ;
- accompagnement des personnels de direction (chefs d'établissement et secrétaires généraux d'EPL) par des pairs : une mise en relation qui vise à faciliter les échanges dans un espace de parole sécurisé.

FORMATION DE TOUS LES PERSONNELS

Le plan laïcité est prolongé pour certaines catégories de personnels ciblés et à des échelles élargies (circonscriptions du 1^{er} degré, établissement scolaire). Le plan national de formation à la lutte contre le racisme et l'antisémitisme et les discriminations liées à l'origine (2026-2029) est lancé. Il se déploie en priorité auprès des formateurs Équipe académique valeurs de la République (EAVR), personnels de direction et IEN, avec l'objectif de former les cadres de l'académie d'ici 2027.

DÉVELOPPEMENT DE L'ENGAGEMENT DES ÉLÈVES

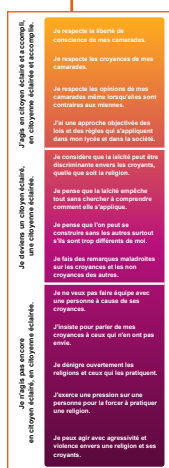
Pour prolonger le parcours citoyen, les élèves peuvent participer à des semaines de l'engagement, être élu au conseil de vie collégienne (CVC) ou au conseil de vie lycéenne (CVL), etc. Leur engagement peut être valorisé dans le livret scolaire unique et sur Parcoursup.

Le laïcitomètre

Dans le cadre du 120^e anniversaire de la loi de 1905, les élus du CAVL ont créé un « laïcitomètre » afin de parler aux élèves de manière positive de la laïcité. Cet outil permet à la fois de comprendre ce qu'est la laïcité, ce qui fonde ce principe à valeur constitutionnelle et d'évaluer, pour chaque élève, où il ou elle se situe dans le long et complexe apprentissage de la citoyenneté.

Le recto du document comprend une définition de la laïcité, accompagnée d'un QR Code renvoyant à différentes ressources utiles. Au verso, la graduation permet de se situer, d'autoévaluer son degré d'apprentissage de la citoyenneté et d'en comprendre les enjeux. Cet outil est publié sur les pages de l'EAVR et du CAVL de l'académie de Créteil.

Focus



Téléchargez l'outil

Focus

Parlons Démocratie

L'association Parlons Démocratie est partenaire de l'académie depuis 2023. Elle propose différentes modalités de travail sur le fonctionnement des institutions démocratiques, autour de rencontres entre professionnels des institutions et élèves. Cette année, l'association a réalisé une soixantaine d'interventions pour plus de 3 000 élèves, avec notamment trois simulations de débats parlementaires ayant réuni plus de 800 élèves. L'année prochaine, le partenariat se poursuit, en particulier autour du déploiement du passeport Educdroit, mais aussi de la mise en place d'un dispositif « Parlons élections ! » pour comprendre les enjeux et le fonctionnement des élections et donner les clés nécessaires pour voter.

Découvrez le reportage



2.2 Renforcer le partenariat avec les familles

PRIM-ENT

Un environnement numérique de travail, Prim-ENT, encadre de manière sécurisée et conforme au RGPD, des services numériques mis à disposition des élèves et de leur famille par les équipes éducatives pour faciliter les relations et les apprentissages.

Ainsi, 80% des écoles sont en mesure d'utiliser les services de messagerie et les carnets de liaison avec les familles depuis la rentrée 2024 et proposent des ressources numériques pour aider les apprentis-

sages qui favorisent l'accessibilité pour des élèves allophones avec 100 langues traduites, les consignes orales pour les élèves dyslexiques, le travail de l'oral, des exercices de mathématiques et de programmation dès l'école élémentaire.

82% des communes de l'académie de Créteil financent cette solution en ayant adhéré à un groupement de commande organisé par la région académique d'Île-de-France pour l'académie de Créteil.

OUVRIR L'ÉCOLE AUX PARENTS POUR LA RÉUSSITE DES ENFANTS (OEPRE)

Les ateliers OEPRE permettent d'accueillir des parents étrangers afin de renforcer avec eux l'acquisition des fondamentaux de la langue française, la compréhension du fonctionnement de notre système scolaire et la transmission des valeurs de la République. Ces ateliers leur permettent de se rapprocher de l'École et de participer à la réussite des enfants.

Pour l'année 2026-2027, l'académie ouvrira **166 ateliers** :

- **34** en Seine-et-Marne
- **98** en Seine-Saint-Denis
- **34** dans le Val-de-Marne

Leur implantation répond aux besoins identifiés. Ainsi, la Seine-et-Marne verra l'ouverture à la rentrée de nouveaux ateliers dans la ruralité afin de renforcer le maillage territorial.

La Bibliomaison

Les enseignants de CP de l'école primaire Anne-Sylvestre à Villeneuve-Saint-Georges (94) ont mis en place une Bibliomaison. Leur objectif ? Amener la culture du livre à la maison et faire découvrir aux parents le plaisir de la lecture partagée. Avec les livres, les enfants apportent dans leur cartable des jeux et un QR code permettant d'accéder à l'enregistrement audio du livre, le rendant accessible aux familles non francophones.

Focus

Découvrez
le projet



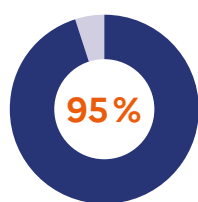
2.3 Combattre toutes les formes de violence

PRÉVENIR LES VIOLENCES ET FAIRE VIVRE LA CULTURE DU RESPECT

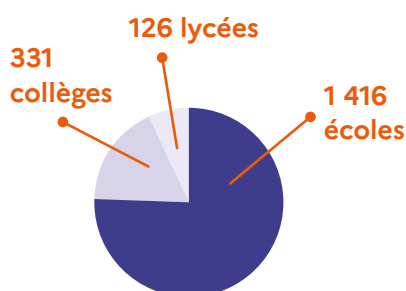
LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT

Depuis septembre 2021, la politique de lutte contre le harcèlement entre élèves est structurée autour du programme pHare. D'abord déployé dans les écoles élémentaires et les collèges, il intègre les lycées depuis la rentrée 2023. Il vise à prévenir et repérer toute situation d'intimidation et de harcèlement afin de protéger chaque élève. C'est une démarche qui engage l'ensemble de la communauté éducative et participe à l'amélioration du climat scolaire et au bien-être de chacun. Les équipes pédagogiques disposent de nouvelles procédures de prise en charge des situations depuis la rentrée 2025 et différentes formations sont proposées.

Chiffres clés



des établissements
de l'académie
labellisés pHare



13 personnels dédiés :

- 2 au niveau académique
- 4 en Seine-et-Marne
- 3 en Seine-Saint-Denis
- 4 dans le Val-de-Marne

LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

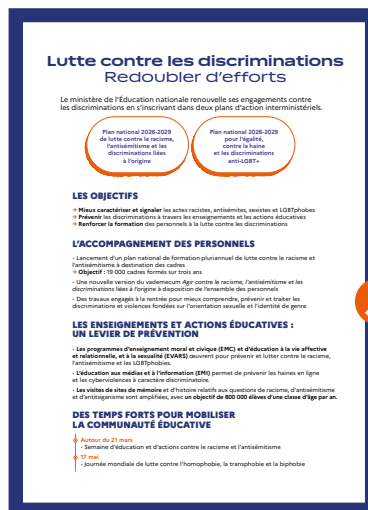
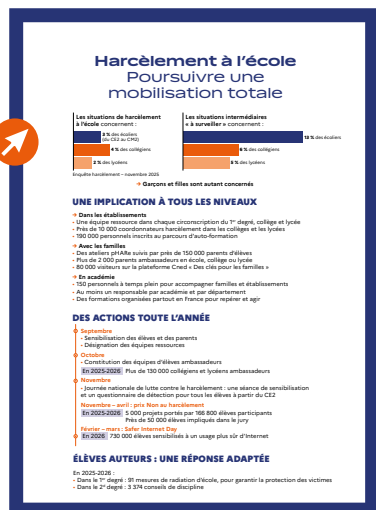
Dans le cadre de la lutte contre les discriminations, l'académie de Créteil déclinera le nouveau plan national 2026-2029 pour l'égalité, contre la haine et les discriminations anti-LGBTI+. Pour atteindre les objectifs fixés par ce plan triennal, l'académie portera une ambition forte en termes de prévention et de lutte. L'académie s'appuiera sur son observatoire pour favoriser un environnement scolaire inclusif pour les élèves et apprentis LGBTI+ et les enfants des parents LGBTI+. Pour l'année 2026-2027, la formation continue des cadres et agents aux enjeux de l'égalité constituera une priorité.

Les actions du terrain et l'engagement des élèves autour de la journée du 17 mai en particulier seront valorisés pour donner la visibilité nécessaire à l'affirmation des valeurs républicaines et à leur caractère universaliste. La communication académique sera adaptée conformément au plan pour donner plus de visibilité aux personnes intersexes. Le traitement académique des résultats des enquêtes nationales et des faits établissement, sera opéré par l'observatoire académique pour un pilotage optimal de ses actions au service d'un meilleur climat scolaire. Le futur vadémécum « Agir pour l'égalité et contre la haine anti-LGBTI+ à l'École » donnera lieu à une communication spécifique.

ÉDUCATION À LA VIE AFFECTIVE ET RELATIONNELLE, ET À LA SEXUALITÉ

Pour la deuxième année consécutive, le programme Evar (dans le 1^{er} degré) et le programme Evars (dans le 2^d degré) sont mis en œuvre, sous la forme de trois séances annuelles animées par des professionnels de l'éducation nationale : enseignants, membres de la vie scolaire ou du pôle médico-social. Ce programme, fondé sur des connaissances objectives et respectant le développement psycho-affectif des enfants et adolescents, vise à développer le respect de soi et des autres. En 2025, 47,32 % des élèves des écoles, collèges et lycées publics ont bénéficié du programme Evar ou Evars.

Retrouvez le focus national sur le harcèlement à l'école dans le dossier de presse ministériel



Retrouvez le focus national sur la lutte contre les discriminations dans le dossier de presse ministériel

DÉTECTER LES SITUATIONS À RISQUE ET LIBÉRER LA PAROLE

LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXUELLES ET SEXISTES

Un **Protocole d'action en cas de violences sexistes et sexuelles** au sein des établissements est mis à la disposition de l'ensemble des personnels. Ce protocole a vocation à sécuriser les démarches et à garantir que chaque signalement soit traité de manière homogène sur tout le territoire.

L'éducation à la vie affective et relationnelle, et à la sexualité participe pleinement à cette protection et permet de sensibiliser les élèves aux valeurs de dignité, égalité et respect.

Le guide **Comportements sexistes et violences sexuelles : prévenir, repérer, agir** soutient les équipes éducatives face aux situations liées à des comportements sexistes, à des violences à caractère sexuel et à leurs conséquences.

Ces outils ont vocation à être communiqués, expliqués et valorisés lors des actions de formation et réunions à destination de l'ensemble des personnels afin de construire une culture commune autour de ces questions prioritaires.

LE PLAN « BRISONS LE SILENCE, AGISSONS ENSEMBLE »

Le plan « Brisons le silence, agissons ensemble » est déployé. Quatre questionnaires sont mis à disposition à partir de la rentrée scolaire dans les écoles, collèges et lycées publics, afin de tenir compte à la fois du niveau d'enseignement et du contexte de passation : 1^{er} et 2^d degrés, vie à

l'internat et retour de voyage scolaire. Ils ont vocation à offrir aux élèves un espace d'expression sécurisé, complémentaire des dispositifs existants, et permettre d'identifier plus efficacement d'éventuelles situations de vulnérabilité.

Focus

Queereille

Une CPE stagiaire du lycée Eugénie-Cotton à Montreuil (93) ayant

pris connaissance des remarques lesbophobes qu'une élève a subies de la part de certains de ses pairs, a souhaité signifier clairement que sa porte était ouverte à la fois pour les élèves et pour les personnels et que son bureau était un espace d'écoute bienveillant, sans propos homophobes ou transphobes. Elle a donc imaginé une Queereille (contraction de queer et oreille), symbole qu'elle a apposé sur la porte de son bureau. Une dizaine de personnels de l'établissement l'a suivie. Cette initiative s'est disséminée dans l'académie et au-delà.

La Queereille facilite la parole des élèves et des collègues concernés par les questions relatives aux discriminations LGBTphobes et leur permet de se sentir soutenus.



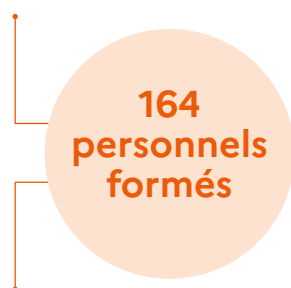
PROTÉGER LES ÉLÈVES ET SÉCURISER LES ÉTABLISSEMENTS

SERVICE DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ ACADÉMIQUE (SDSA)

Créé en 2025, le Service de défense et de sécurité académique (SDSA) renforce la coordination des actions de l'académie à prévenir et gérer les situations de crise et les enjeux de sécurité. Placé sous l'autorité du directeur de cabinet du recteur, il coordonne les politiques de défense, de sécurité et de protection des valeurs de la République. Son action repose sur trois priorités : anticiper les risques, accompagner les établissements dans la gestion des crises et renforcer la coordination avec les services de l'État et les autorités locales.

La prévention et la gestion de crise s'appuient notamment sur l'expertise des équipes mobiles de sécurité (EMS), présentes au plus près des établissements.

150 personnels d'encadrement
formés au niveau 1
de la Formation prévention
et gestion de crise (FPGC1)



14 personnels de direction
formés au niveau 2
de la Formation prévention
et gestion de crise (FPGC2)

→ Leurs missions

- Les 35 agents des modules sécurité réalisent des missions de sécurisation au cours de l'année, notamment à la suite de faits de violence, de rixes ou de phénomènes de bandes : sécurisation préventive, sécurisation des conseils de discipline et médiation aux abords des établissements.
- Le pôle d'appui, d'accompagnement et d'écoute est composé de 14 agents qui interviennent dans les établissements confrontés à des situations particulièrement graves ou traumatiques : accompagnement psychotraumatique (cellule d'écoute), appui et conseil aux chefs d'établissements.
- Il a également accompagné et conseillé 175 établissements, en apportant expertise, soutien et recommandations adaptées.

L'ensemble du dispositif accompagne les chefs d'établissement à chaque étape de la gestion de crise, de l'évaluation de la situation au retour à la normale, notamment en matière de communication de crise.

Par cette organisation fondée sur la prévention, la réactivité, l'expertise et la proximité, le SDSA contribue à protéger les élèves et les personnels, à préserver le climat scolaire et à garantir la continuité du service public d'éducation.

PROJET DE LOI PROTECTION DE L'ENFANCE

Un projet de loi pour réformer la protection de l'enfance est à l'étude : placements réévalués, adoption simplifiée, priorité à l'accueil familial, etc. Il renforce la sécurité (ordonnance de sûreté, contrôle des antécédents) et modernise le statut des assistants familiaux. Les échanges entre les acteurs sont améliorés pour une action éducative plus fluide. L'objectif premier est la stabilité et la sécurité pour tous les enfants.

LA SÉCURITÉ DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

L'académie de Créteil, à l'instar d'autres académies, fait face à une hausse des ports et d'usages d'armes blanches dans l'enceinte de ses établissements. Pour y répondre, les opérations de contrôle réalisées par les forces de sécurité intérieures aux abords des établissements scolaires ont été renforcées et continuent de l'être à la rentrée 2026. Conformément au décret publié en juillet 2025 modifiant le code de l'éducation, le port ou l'introduction d'une arme blanche par un élève dans un établissement scolaire entraîne obligatoirement et systématiquement la saisine du conseil de discipline par le chef d'établissement et un signalement des faits au Procureur de la République.

2.4 Agir pour la santé physique et psychique des élèves

La santé mentale est une grande cause nationale depuis 2025, c'est un enjeu de santé publique. L'académie a un rôle essentiel à jouer pour prévenir, identifier et orienter si besoin les élèves et s'appuie sur plusieurs actions phares ou leviers :

- le recrutement d'un psychologue de l'éducation nationale conseiller technique en santé mentale dans chaque département ;
- la professionnalisation des personnels ressources ;
- l'identification et la formation de deux personnels repérés dans chaque établissement du 2^d degré et dans chaque circonscription ;
- la mise en place d'un protocole en santé mentale dans chaque établissement et circonscription ;
- l'amélioration de l'orientation de la prise en charge des élèves présentant des signes de souffrance psychique en favorisant la coordination entre les professionnels de l'éducation nationale et les professionnels de santé ;
- la rédaction d'un guide à destination des collégiens et lycéens par les élus du CAVL des trois académies d'Île-de-France ;
- la mise en œuvre d'actions lors des semaines d'information sur la santé mentale, du 5 au 18 octobre 2026 ;
- la mise en place de l'année de la santé 2026 et la valorisation des actions en relation avec la santé mentale.



2.5 Investir dans le sport à l'École

Les politiques publiques en faveur du développement du sport chez les enfants et les jeunes visent à encourager l'activité physique régulière, facteur essentiel de santé physique et mentale, d'épanouissement et de réussite éducative. Le sport à l'École s'inscrit dans les orientations du projet académique : « bien dans sa tête, bien dans son corps ».

ÉVALUATION DES APTITUDES PHYSIQUES DES COLLÉGIENS ET LYCÉENS

L'évaluation des aptitudes physiques encourage les élèves à adopter un mode de vie plus actif, moins sédentaire, ce qui constitue un enjeu de santé publique majeur. Cette année, les établissements scolaires du 2^d degré auront à leur disposition une évaluation nationale des aptitudes physiques des élèves entrant en 6^e et en 2^de générale, technologique et professionnelle. Plus de 27 056 élèves de l'académie ont été évalués à la rentrée 2025.

Ces tests sont destinés à mesurer les aptitudes physiques des élèves les plus révélatrices de leur état de santé (vitesse, force, et endurance). Ils ont pour objectif de permettre à l'équipe éducative d'établir

un diagnostic précis afin d'améliorer le bien-être complet des élèves (physique, mental et social) en ajustant les contenus de l'EPS et de l'AS aux besoins identifiés par les résultats des tests, en partageant les résultats avec les familles et les membres de la communauté éducative intéressés par l'exploitation des tests dans une perspective pédagogique, ou bien avec les partenaires de l'établissement pour enrichir les offres de pratiques.

Cette évaluation fait suite aux 30 minutes d'activité physique quotidienne (APQ), mesure mise en place en 2022.

Chiffres clés

Coupe du Monde de Canoë-Kayak Slalom

Dès la semaine de rentrée 2026, 10 000 élèves et 1 000 étudiants participeront à la coupe du Monde de Canoë-Kayak Slalom au stade nautique olympique de Vaires-sur-Marne (77), site des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024. Les écoles et établissements scolaires invités à cet événement par la fédération française de canoë-kayak, permettront à leurs élèves de découvrir un événement sportif international, d'observer les meilleurs athlètes mondiaux de canoë-kayak, de visiter un site olympique emblématique et de participer à des animations pédagogiques en lien avec le développement durable, l'inclusion et les valeurs du sport.

Focus

- **171 sections sportives** accueilleront les sportifs de bon niveau souhaitant bénéficier de pratique supplémentaire dans une ou plusieurs activités proposées ;
- **26 sport-études** accueilleront des sportifs de haut niveau et à hauts potentiels, issus des listes officielles, ainsi que quelques élèves ayant une activité physique intensive hebdomadaire avec le besoin d'intégrer un dispositif pouvant favoriser l'accession au haut niveau ;
- **7 « établissements d'accueil du sport de haut niveau »** labellisés pour leur accompagnement pérenne des élèves sportifs de haut niveau vers la performance.

Une attention particulière sera aussi portée à tous les sportifs de haut niveau officiellement recensés, afin de leur permettre de réussir leur double cursus sportif et scolaire dans les meilleures conditions.

DEUX HEURES DE SPORT EN PLUS AU COLLÈGE (2HSC)

Le dispositif « Deux heures de sport en plus au collège » est ouvert en cette rentrée à tous les collèges publics volontaires. Il s'agit, en complément de l'EPS et de l'AS, de favoriser à travers une offre sportive et ludique, une pratique d'activité physique régulière des élèves qui ne pratiquent pas ou peu d'activités physiques et sportives en dehors des cours d'EPS. Une attention particulière sera portée aux jeunes filles et aux jeunes à besoins éducatifs particuliers, afin de contribuer à l'amélioration de leur bien-être et de leur santé par un engagement volontaire.

Il repose sur les principes structurants suivants :

- un dispositif organisé en dehors des temps d'enseignement ;
- une palette d'activités physiques et sportives et des modalités de pratique différentes d'une offre sportive compétitive classique, qui puisse attirer et fidéliser les élèves (cette offre variée sera avant

tout ludique et correspondra aux goûts et aux envies de ces jeunes, tout en gardant une dimension éducative structurante ; c'est un levier favorisant la santé physique, mentale et sociale des collégiennes et des collégiens) ;

- la participation d'élèves déjà pratiquants et volontaires est possible dès lors qu'elle favorise l'engagement du public prioritaire ;
- les collèges expérimentant en 2025-2026 le test d'aptitudes physiques, développé par la Depp, pourront s'appuyer sur les résultats pour identifier les élèves pour lesquels ce dispositif constituerait une réponse complémentaire à leurs besoins.

Les DSDEN procéderont à l'appel à candidature, ouvert à tous les collèges publics volontaires.

Retrouvez toutes
les informations utiles



Focus

Promouvoir l'inclusion par l'éducation physique et le sport

Depuis la rentrée de 2025/2026, un plan en faveur de l'inclusion de tous les élèves par la pratique physique et le sport a été déployé afin de former sur plusieurs années les personnels de l'académie pour favoriser l'inclusion de tous les élèves des 1^{er} et 2^d degrés par l'éducation physique et le sport. Il s'agit ainsi de mieux inclure les élèves en situation de handicap, d'adapter l'enseignement des pratiques physiques et sportives aux besoins de tous les élèves et de réduire les dispenses d'EPS.

Destinées aux enseignants, chefs d'établissement, IEN, CPD, IPR, formateurs, médecins, partenaires, et familles, des fiches ressources ont été créées, accompagnées d'exemples de pratiques inspirantes destinés à faciliter l'accès à la pratique physique pour tous les élèves à besoins éducatifs particuliers. L'enjeu principal est de permettre à tous les élèves d'apprendre, dans les conditions réelles d'exercice du métier d'enseignant.

90
conseillers
pédagogiques de
circonscription
EPS

formés
à l'automne
2025 pour
le 1^{er} degré

18
formateurs
du 2^d degré

formés afin d'intégrer
un module spécifique dédié
à l'inclusion par l'éducation
physique et le sport sur
ce format

+500
professeurs
d'EPS
formés



« SEPTEMBRE BOUGE »

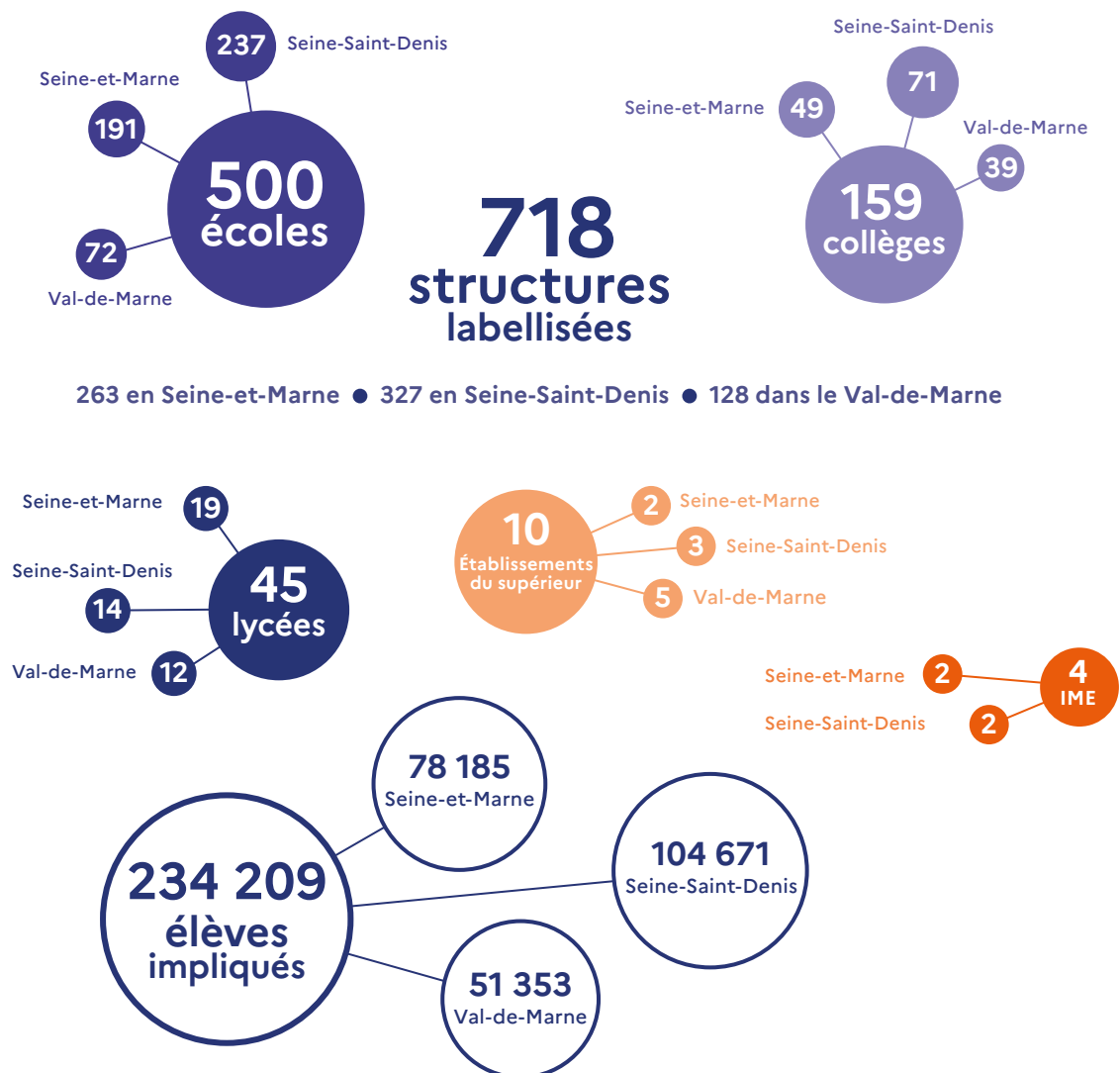
Dans le cadre de la stratégie nationale sport santé 2025-2030, l'ambition de ce nouveau programme est de faire de l'activité physique et sportive un réflexe du quotidien en s'appuyant sur différents dispositifs et temps forts tels que la journée du sport scolaire ou encore les « Villages sport » de l'enseignement supérieur.

Ainsi, à travers la Fête du Sport qui sera organisée lundi 14 septembre 2026 et qui constituera le temps fort national de « Septembre bouge », les élèves, les étudiants et les personnels sont invités à se mobiliser autour d'un message simple : 30 minutes pour bouger. Cet événement offrira également une opportunité de renforcer les liens avec les acteurs territoriaux, en les invitant à venir à la rencontre des communautés éducatives.

LABEL GÉNÉRATION 2030

Véritable outil de pilotage du développement des offres liées à la pratique sportive chez les jeunes, le label Génération 2030 promeut et valorise l'engagement de toute une communauté éducative autour de projets structurants. Succédant au label Génération 2024, il offre aux jeunes une expérience physique et sportive riche, inclusive, qui s'articule autour des valeurs olympiques et paralympiques et d'enjeux tels que la citoyenneté, la lutte contre la sédentarité ou encore l'adaptation au dérèglement climatique. L'objectif est double : réduire les inégalités d'accès à la pratique et promouvoir des valeurs citoyennes telles que le respect, la solidarité et l'engagement collectif.

Le label Génération 2030 a été pensé pour accompagner la jeunesse jusqu'aux Jeux olympiques et paralympiques d'hiver des Alpes françaises 2030 au travers d'une éducation par et avec le sport. La labellisation permet d'identifier les écoles et établissements mobilisés tout en valorisant leur engagement.



2.6 Créer du lien et émanciper par la culture

La politique académique d'éducation artistique et culturelle (EAC) s'appuie sur une coopération étroite avec l'ensemble des partenaires, autour de deux enjeux : généraliser sans uniformiser, territorialiser sans assigner à résidence. Fondée sur les trois piliers de l'EAC – fréquenter, pratiquer, s'approprier – elle vise à faire vivre à chaque élève des expériences artistiques de qualité qui forment la sensibilité et articulent le singulier et le collectif, et à favoriser la rencontre avec la culture scientifique pour développer l'esprit critique. L'EAC s'inscrit ainsi au cœur des enjeux de l'École.

« Paroles à l'œuvre » travaillera ainsi les liens EAC-apprentissages, dans le cadre de partenariats avec Radio France ou avec le Musée national de l'histoire de l'immigration, tandis que seront également explorés les liens féconds entre mémoire et EAC, en partenariat avec la Comédie Française. L'année sera également marquée par le bicentenaire de la photographie, avec l'événement inaugural POV, ainsi que par le plan interministériel d'éducation au cinéma et à l'image.

CET ÉTÉ, JE LIS

Enjeu social d'épanouissement et de réussite scolaire, la lecture permet de développer et diversifier le langage, de renforcer les capacités de concentration et d'attention. « Cet été, je lis ! » vise à renforcer le goût et la pratique de la lecture : tous les élèves de CM2 ont reçu avant les congés d'été une édition des Métamorphoses du poète latin Ovide, illustrée par l'artiste Alice Chemama. Les illustrations ont été pensées pour créer un univers intrigant et donner envie aux jeunes élèves de se plonger dans la lecture. À leur rentrée en 6^e, les élèves pourront échanger autour de cette lecture avec leur professeur de français sur les déesses, les dieux et les héros de la mythologie gréco-romaine qu'ils auront découverts pendant les vacances d'été.

Le 29 mai 2026, Édouard Geffray, ministre de l'Éducation nationale, et Vincent Jeanbrun, ministre de la Ville et du Logement, se sont rendus à l'école élémentaire Geneviève-de-Gaulle-Anthonioz à L'Haÿ-les-Roses (94) pour lancer l'opération « Cet été, je lis ! » et ont distribué aux élèves de CM2 un exemplaire de l'ouvrage.



2.7 Accueillir tous les élèves

L'École pour tous est une des priorités de l'académie de Créteil. L'ambition d'une École pleinement inclusive franchit une nouvelle étape décisive à cette rentrée, l'objectif étant de garantir un parcours scolaire fluide, adapté et ambitieux pour chaque élève à besoins éducatifs particuliers.

Pour cela, deux leviers sont mis en œuvre :

- le guichet unique de réponses de proximité (les Pôles d'appui à la scolarité – PAS) ;
- une coopération renforcée avec le secteur médico-social avec l'implantation de nouveaux dispositifs dans le cadre de la Stratégie nationale des troubles du neurodéveloppement – SNTND (UEMA, UEEA, DAR).

NOUVEAUX DISPOSITIFS SNTND UNE COOPÉRATION RENFORCÉE AVEC LE MÉDICO-SOCIAL

Chiffres clés

À la rentrée, 5 nouveaux dispositifs s'ajoutent aux 54 dispositifs existants :

- **1 unité externalisée maternelle autisme (UEMA)**
à l'école Jean-Macé de Drancy (93)
- **2 unités externalisées élémentaires autisme (UEEA)**
dans les écoles Camille-Claudé à Bondy (93) et Jean-Jaurès à Clichy-sous-Bois (93)
- **2 dispositifs d'auto-régulation 1^{er} et 2^d degrés (DAR)**
à l'école Marcel-Cachin à Vitry-sur-Seine (94) et au collège Le Bois-de-l'Enclume au Trilport (77)

Plusieurs outils d'accompagnement existent :

Le Livret de parcours inclusif (LPI) : il s'agit d'une application qui propose des réponses pédagogiques aux besoins éducatifs particuliers des élèves, avant ou dans le cadre de la mise en œuvre d'un programme personnalisé de réussite éducative (PPRE), d'un plan d'accompagnement personnalisé (PAP), d'un projet d'accueil individualisé (PAI) ou d'un projet personnalisé de scolarisation (PPS).

le Lab'TND : il s'agit d'un espace ressource destiné aux personnels, offrant des formations, ainsi qu'un accompagnement personnalisé et du prêt de matériel adapté afin de renforcer les pratiques pédagogiques inclusives. Le premier Lab'TND est situé à Noisy-le-Sec (93). Un second ouvrira prochainement dans le Val-de-Marne.

L'attestation de compétences professionnelles (ACP) : cette application académique permet de délivrer une attestation à l'attention des candidats n'ayant pas validé l'examen du CAP. Ce dispositif sécurise ainsi le parcours des élèves n'obtenant pas la validation globale de leur diplôme à l'issue de leur scolarité, en leur permettant de faire valoir officiellement leurs compétences sur le marché du travail ou en poursuite d'études.

Focus

Les Pôles d'appui à la scolarité (PAS)

Au sein de l'académie, **80 nouveaux pôles d'appui à la scolarité** vont être déployés. Ils constituent un service rendu aux élèves présentant des besoins éducatifs particuliers et leurs responsables légaux, en même temps qu'une organisation qui vient en appui des communautés éducatives. Ces pôles ont pour objectif de proposer des réponses de première intention, rapides et adaptées.

Au sein même d'une école, d'un collège ou d'un lycée, le PAS est constitué d'un binôme composé d'un enseignant déchargé de classe et d'un éducateur spécialisé. Sollicités par la famille ou par l'équipe enseignante, le coordonnateur du PAS et l'éducateur reçoivent la famille. Le coordonnateur dresse l'état des aménagements mis en place au sein de l'école ou de l'établissement scolaire, en lien avec la famille. Pour ce faire, il dispose d'un accès au livret de parcours inclusif (LPI).

À l'issue d'observations et/ou de recueils d'informations auprès d'autres professionnels, le binôme du PAS propose, en association avec la famille, une réponse de premier niveau sur différents volets :

- aménagements et adaptations pédagogiques ;
- matériel pédagogique adapté ;
- soutien pédagogique et médico-social (mobilisation de ressources territoriales, EMAS, etc).

SPORT PARTAGÉ

Partout en France, des élèves en situation de handicap ou à besoins éducatifs particuliers sont encore privés de pratique physique et sportive et ne peuvent donc pas bénéficier de ces moments de partage avec les autres, de bien-être et d'apprentissages. Pour remédier à cela, l'académie de Créteil s'est fixé comme objectif de produire des ressources novatrices afin de renforcer massivement la formation des enseignants sur la durée du projet académique 2026-2030. En héritage des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, il s'agit d'aider tous les acteurs de l'académie à favoriser l'inclusion de tous les élèves des 1^{er} et 2^d degrés par l'éducation physique et le sport, de réduire les dispenses d'EPS, d'inclure les élèves en situation de handicap et d'adapter l'enseignement des pratiques physiques et sportives aux besoins de tous les élèves.

FORMATION DU PERSONNEL

La formation du personnel évolue pour passer d'une logique de compensation individuelle à une logique d'accessibilité universelle. Elle vise à réduire les obstacles et assurer une meilleure compréhension des contenus d'enseignements.

Des webinaires seront organisés tous les premiers mardis de chaque mois, à l'attention de l'ensemble des personnels (chefs d'établissement, IEN, directeurs, enseignants des 1^{er} et du 2^d degrés, AESH) sans inscription préalable. Ces formations permettront d'aborder des thématiques diverses et variées telles que les PAS, les mesures de la Conférence nationale du handicap, le parcours des élèves en situation de handicap, l'insertion professionnelle, etc.

Focus

Faire équipe, tout simplement

Rencontre avec des élèves et des membres de l'équipe pédagogique du collège Le Bois-de-l'enclume du Trilport (77) qui dispose de l'unique section sportive Sport partagé de France où élèves en situation de handicap et élèves valides pratiquent une activité sportive ensemble.

Découvrez le projet ►►►



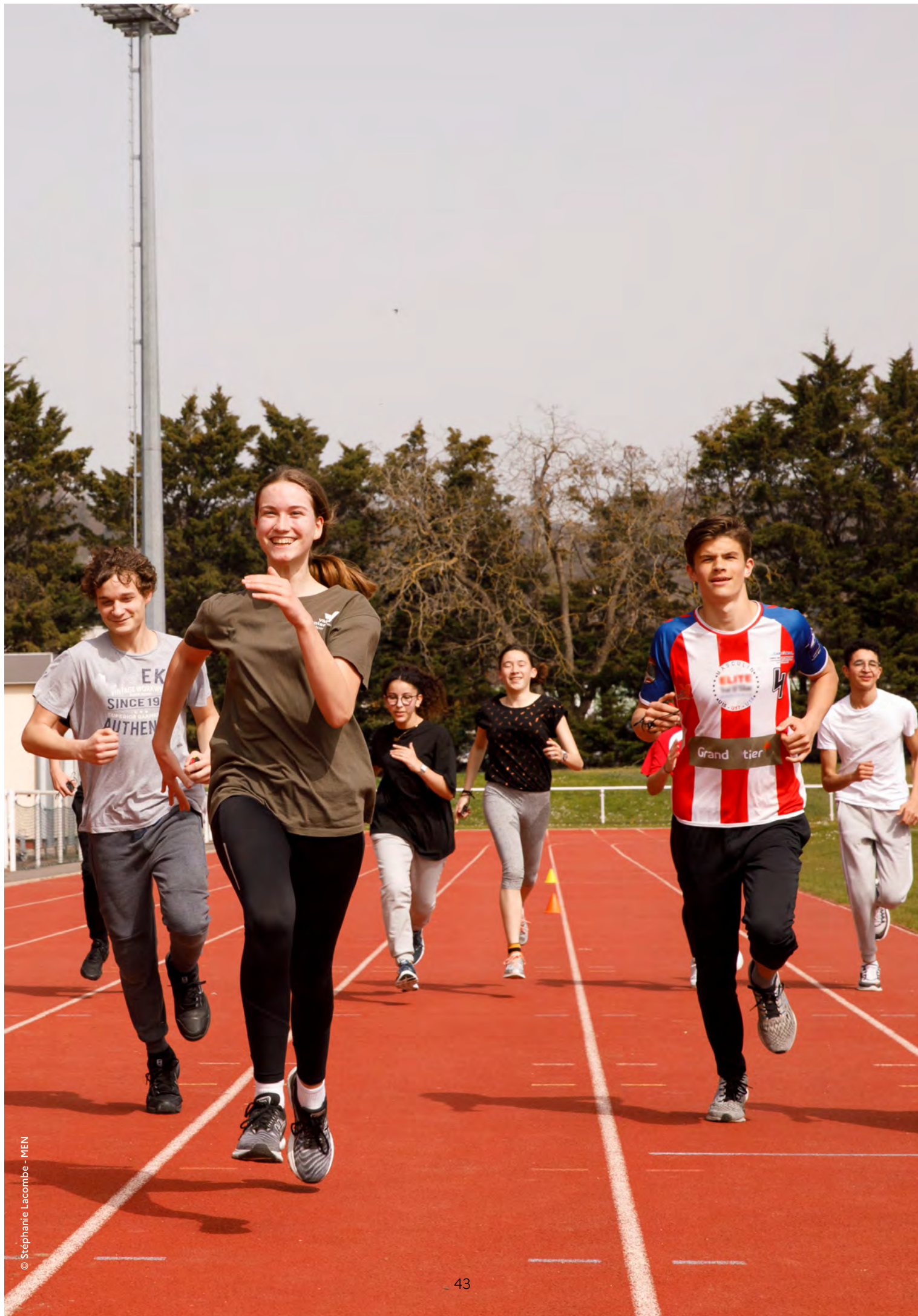
2.8 Accompagner un usage raisonné du numérique

Dès la rentrée scolaire 2026-2027, les téléphones portables seront interdits au lycée, comme c'est déjà le cas dans les collèges, conformément à la loi promulguée le 24 août. Le règlement intérieur des écoles, collèges et désormais lycées doit rappeler le principe de l'interdiction de l'utilisation du téléphone portable et les modalités d'application de cette interdiction. L'objectif est simple : offrir aux élèves un cadre serein pour s'instruire. Permettre aux élèves de suivre une scolarité sans téléphone participe ainsi de l'amélioration du climat scolaire, réduit les risques de cyberharcèlement et d'exposition à des contenus violents, et favorise la concentration et la qualité des apprentissages, ainsi que la vie collective des élèves.

Les établissements encadrent les usages par la concertation et la mise en place de dispositifs éducatifs, notamment guidés par la Charte pour l'éducation à la culture et à la citoyenneté numériques, publiée en 2025, qui donne aux élèves des repères pour exercer leurs droits, développer leur vigilance et leur esprit critique. Les enseignants sont également accompagnés dans l'encadrement des usages de l'IA grâce aux parcours Pix+ Édu – IA afin de disposer de repères fiables et de soutenir des projets pédagogiques.



Retrouvez le focus national sur le numérique à l'École dans le dossier de presse ministériel







3

L'humain au cœur de nos métiers

3.1 L'humanisation des ressources humaines

Au sein de l'académie, chaque agent doit pouvoir trouver à chaque étape de son parcours professionnel un interlocuteur capable de l'accueillir, de l'orienter et de l'accompagner. Il s'agit de porter une attention particulière aux moments clés de la vie professionnelle :

- **l'arrivée dans l'académie** : les services RH, en lien avec les corps d'inspection et l'École académique de la formation continue (EAFC) organisent l'accueil et l'intégration de tous les agents ;
- **l'évolution de carrière** : les corps d'inspection et le service RH de proximité sont autant d'interlocuteurs lorsque l'agent se questionne sur son évolution de carrière et son avancement ;
- **en cas de difficultés professionnelles ou personnelles** : le service médical académique, le service académique RH-GRH de proximité, le service social en faveur des personnels peuvent soutenir l'agent, le recevoir pour apporter une solution adaptée à sa situation et l'accompagner dans ses démarches.

Par ailleurs, depuis plusieurs années maintenant, l'académie est dotée d'une mission académique de modernisation dont le principal objectif est de placer l'agent au cœur de l'action des services, offrir un service plus simple, plus proche et plus efficace et de garantir une qualité de service homogène sur l'ensemble du territoire.



Lundi 24 août 2026, le recteur, les services RH et l'EAFC ont accueilli les nouveaux enseignants du 2^d degré de l'académie à l'Upec.

Exemples d'actions

Dispositif d'accueil et d'intégration

 Bienvenue dans l'académie de Créteil

Colibris

 Colibris : mes démarches dématérialisées

Nouveaux formulaires de contact

 Contacter mon ou ma gestionnaire RH

Accompagnement des personnels

 RH de proximité

3.2 Le recrutement et la formation des personnels de l'éducation nationale

L'ÉCOLE ACADÉMIQUE DE LA FORMATION CONTINUE (EAFC)

RÉFORME DE LA FORMATION INITIALE

Concernant la Licence Professorat des écoles (LPE) pour une partie des enseignants, l'EAFC a participé, en lien avec l'inspection, à l'identification des professeurs du 2^d degré qui interviendront dans le cadre des 50 % des heures de formation prises en charge par le rectorat. Les volontaires ont été nombreux. La communication avec les 4 universités implantées dans l'académie de Créteil a permis de répondre aux besoins de chacune.

FORMATION CONTINUE

L'offre de formation de tous les personnels de l'académie est conçue pour répondre aux attentes des personnels et faciliter l'engagement de chacun et chacune dans une dynamique de développement professionnel. Elle se structure par public et autour

de thématiques transversales intercatégorielles en lien avec le schéma directeur et les priorités académiques. Cette offre cherche à être lisible, accessible, cohérente et valorisante. Les priorités de l'EAFC sont les suivantes :

- accueillir, accompagner et former les entrants dans l'académie (parcours dédiés pour chaque catégorie de personnels) ;
- former en territoire au plus près de besoins et dans le cadre de collectifs (en particulier sous la forme de formations d'initiative locale en établissement) ;
- faire progresser la professionnalisation et l'expertise de tous les acteurs de la formation et développer un vivier de formateurs et de formatrices de qualité.



En octobre 2025, Édouard Geffray, ministre de l'Éducation nationale, Jean-François Chanet, recteur de l'académie et Karine Bergès présidente de l'Upec, se sont entretenus avec des étudiants de licence qui envisagent de devenir professeurs des écoles ou de collège et lycée.

LA LICENCE

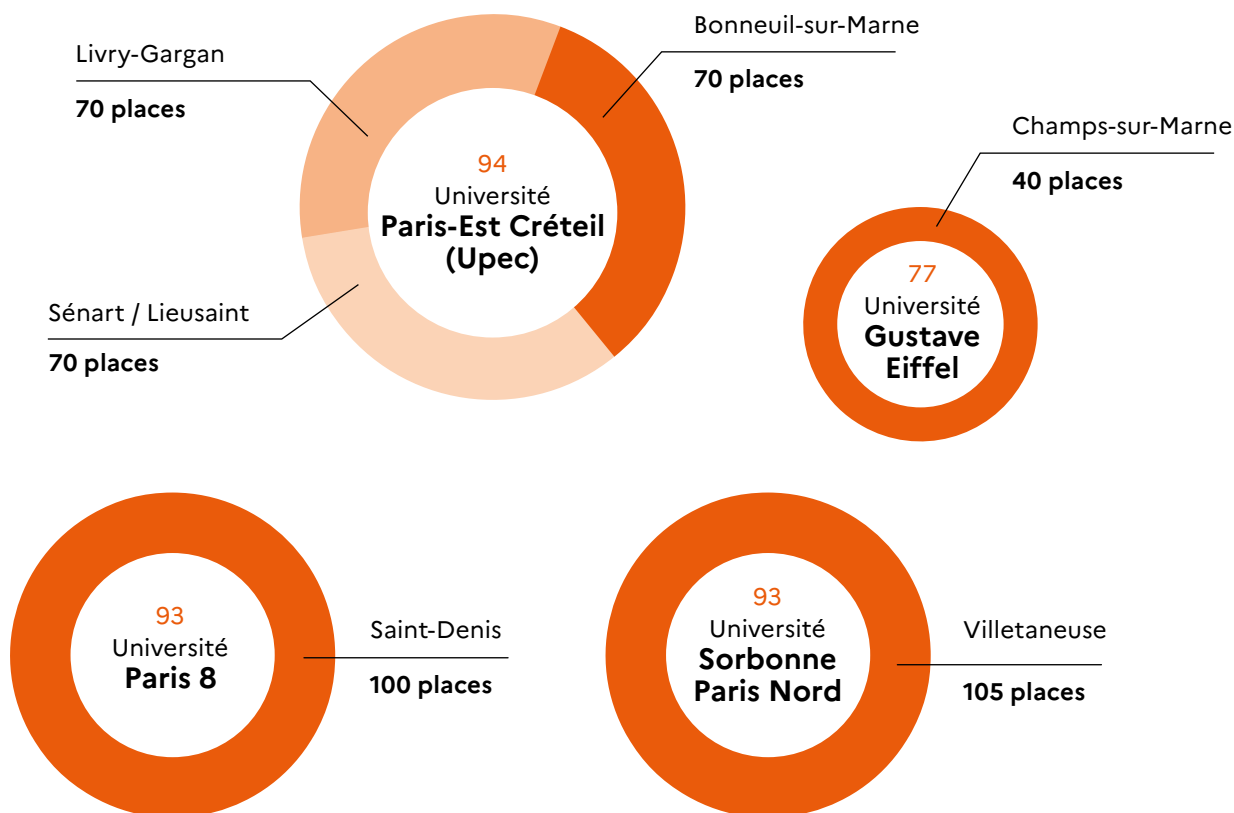
PROFESSORAT DES ÉCOLES

À la rentrée de septembre 2026, les 4 universités implantées dans l'académie de Créteil proposeront la nouvelle Licence Professorat des écoles (LPE).

La LPE est un parcours permettant une approche universitaire et pluridisciplinaire des compétences attendues d'une enseignante ou d'un enseignant fonctionnaire du service public exerçant principalement en écoles maternelle et élémentaire. Elle permet de consolider les connaissances des disciplines à enseigner (mathématiques, français, histoire-géographie-EMC, arts plastiques, éducation musicale, sciences et technologie, éducation physique et sportive, langue vivante étrangère) et de construire une posture professionnelle réfléchie et adaptée aux futures fonctions et missions à exercer. La LPE permet de découvrir le métier grâce à 10 semaines de stage obligatoire.

→ Pour la rentrée 2026, la LPE est proposée dans l'académie de Créteil par plusieurs universités et implantations

455 places sont proposées pour 6 implantations différentes, couvrant les trois départements de l'académie.



Lors de la campagne Parcoursup 2026, les universités proposant la LPE ont enregistré un total de 7 046 vœux confirmés pour un total de 455 places disponibles. Ce nombre très important de candidatures démontre l'intérêt très fort des lycéens, mais également des étudiants en réorientation, pour cette nouvelle formation.

3.3 La protection et l'accompagnement des personnels de l'éducation nationale

L'académie de Créteil déploie un programme Égalité-Diversité 2025-2027 afin de promouvoir un environnement de travail inclusif, respectueux et exempt de toute discrimination. Structuré autour de trois volets – égalité professionnelle femmes-hommes, diversité et lutte contre les discriminations, inclusion des personnels en situation de handicap –, il comprend 18 axes, 42 mesures et 92 actions. Il s'appuie sur un réseau de référents, des actions de sensibilisation et de formation, ainsi que sur un dispositif confidentiel de signalement et d'accompagnement des situations de violence, de harcèlement et de discrimination.

Parmi les actions mises en œuvre par l'académie :

- l'académie de Créteil s'engage et accueille régulièrement des personnes souhaitant développer ou confirmer leur projet professionnel ;
- la mise en place de kits à destination des communautés de travail pour outiller chaque encadrant et encadrante lors des journées du 8 mars, 21 mars et du 25 novembre.

Focus

Campagne de lutte contre les violences, la discrimination, le harcèlement moral et sexuel et les agissements sexistes

Un dispositif de signalement



Téléchargez les affiches

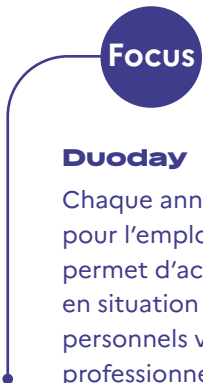


Des outils académiques de prévention des violences



Téléchargez les préventomètres





Focus

Duoday

Chaque année, dans le cadre de la Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées (SEEPH), le Duoday permet d'accueillir, le temps d'une journée, des personnes en situation de handicap, en formant des duos avec des personnels volontaires, afin de leur faire découvrir un univers professionnel et des métiers.

UNE NOUVELLE PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE POUR RENFORCER LES DROITS DES AGENTS

Depuis le 1^{er} mai 2026, les personnels du ministère de l'Éducation nationale bénéficient d'un contrat collectif de protection sociale complémentaire (PSC) en santé. Ce nouveau régime collectif concerne l'ensemble des agents des ministères de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et du ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative. 50 % de la cotisation au panier de soins (socle) sont pris en charge financière par l'employeur. Ces nouvelles conditions avantageuses remplacent la participation financière de 15 € par mois qui couvrait jusqu'à fin avril 2026, une partie des frais de santé des personnels.

LE CONGÉ SUPPLÉMENTAIRE DE NAISSANCE

Depuis le 1^{er} juillet 2026, un nouveau congé permet à chaque parent de bénéficier d'un ou deux mois supplémentaires rémunérés (pris en une seule fois ou en fractionné) après la naissance ou l'adoption d'un enfant. Un dispositif qui offre aux parents la possibilité de prolonger leur présence auprès de leur enfant, au-delà des congés de maternité, de paternité et d'accueil de l'enfant ou d'adoption déjà existants.

Sont éligibles les parents d'enfants nés ou adoptés à partir du 1^{er} janvier 2026, ainsi que les enfants nés avant cette date si la naissance était initialement prévue à compter du 1^{er} janvier 2026.

3.4 Les élections professionnelles

Les prochaines élections professionnelles destinées au renouvellement général des instances de dialogue social des trois versants de la fonction publique auront lieu entre le 3 décembre 2026 (8h, heure de Paris) et jusqu'au 10 décembre 2026 (17h, heure de Paris) par voie électronique.

Les élections professionnelles permettent à chaque agent de prendre part au dialogue social et de contribuer à la représentation des personnels au sein des instances compétentes.

Les agents publics éliront leurs nouveaux représentants aux comités sociaux, commissions administratives paritaires et commissions consultatives paritaires.

Cette année, 16 scrutins seront organisés au sein de l'académie de Créteil afin de permettre aux personnels de participer à la désignation de leurs représentants dans les différentes instances de dialogue social.

Dans les prochaines semaines, l'académie et ses services vont poursuivre la préparation de l'ensemble des opérations électorales : constitution et vérification des listes électorales, organisation des bureaux de vote, information des personnels et accompagnement des établissements et des services.



3.5 La cohésion académique

LE PRIX LITTÉRAIRE DES ENSEIGNANTS DE L'ACADÉMIE DE CRÉTEIL

Parce que les enseignants sont des lecteurs, des passeurs et des semeurs, l'académie de Créteil propose depuis cinq ans à des enseignants, de se réunir autour de 10 romans francophones de la rentrée littéraire. Présidée par un (ancien) enseignant de l'académie écrivain lui-même, le roman lauréat est ensuite offert aux CDI des 229 lycées de l'académie.

Pour la première fois, la remise du prix littéraire des enseignants de l'académie 2026 a été organisée fin juin dans le cadre du festival Créteil en poche. Laurine Roux est lauréate de cette cinquième édition pour son roman *Trois fois la colère* publié aux éditions du Sonneur.



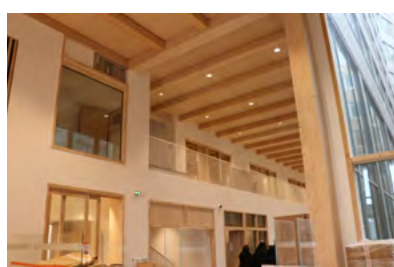
UN NOUVEAU RECTORAT

Réceptionné en janvier 2026, la Maison de l'académie de Créteil – Bâtiment Julie-Victoire Daubié matérialise une nouvelle étape dans la modernisation de l'administration académique. Elle rassemble sur un site unique les services du rectorat, de la DSDEN du Val-de-Marne et de plusieurs circonscriptions du 1^{er} degré du Val-de-Marne. Ce regroupement renforce la cohérence de l'action académique, facilite le travail en réseau et favorise les coopérations entre les équipes.



Pensé pour accompagner les nouvelles organisations de travail, le bâtiment offre des espaces modernes, ouverts et fonctionnels, propices aux échanges, à l'innovation et à l'intelligence collective.

Il constitue un outil au service d'une administration plus agile, plus collaborative et pleinement mobilisée au bénéfice des élèves, des personnels et des territoires.



COMMUNICATION INTERNE

La communication interne accompagne les agents dans les évolutions de l'institution et contribue à renforcer le sentiment d'appartenance à une même communauté de travail.

Dans le contexte de l'installation dans le nouveau bâtiment Julie-Victoire Daubié, elle participe pleinement à l'appropriation de ce nouvel environnement de travail et à la construction d'une identité collective renouvelée.

Elle s'incarne via différentes réalisations et projets, dont :

- la création d'une page de communication interne, créée en amont du déménagement des personnels, afin de les informer et les accompagner dans ce changement majeur de leurs modalités de travail ;
- un événement interne organisé en juillet 2026 avec pour objectifs de renforcer la cohésion et le sentiment d'appartenance des personnels, de favoriser l'appropriation du nouveau cadre de travail, de donner du sens aux évolutions engagées et enfin, d'offrir une occasion de rencontre et d'échange contribuant à renforcer durablement les liens entre les équipes ;
- un projet artistique participatif proposé dès la rentrée 2026 aux personnels : chaque étage sera invité à collaborer avec un établissement du territoire académique afin de concevoir une œuvre destinée à être exposée dans les différents espaces du bâtiment. Ce projet vise à favoriser les échanges entre les personnels et les établissements, à valoriser les savoir-faire et les talents des élèves et à faire entrer la diversité du territoire académique au sein de la « maison commune ».



En juillet 2026, le recteur et le secrétaire général d'académie ont inauguré la première exposition photographique du nouveau bâtiment, entièrement réalisée par les personnels du rectorat et de la DSDEN du Val-de-Marne.



@academiecreteil



facebook.fr/academie.creteil



linkedin.com/company/academie-de-creteil/



@accreteil



@academiedecreteil4981

Contact presse

Delphine Sauvion

06 25 21 17 85

delphine.sauvion@ac-creteil.fr